

# Editorial Le récent voyage officiel en Algérie d'Emmanuel Macron

Les rencontres entre les chefs d'État français et algériens, qui ont eu lieu depuis bientôt 50 ans, n'ont pas suffi à apaiser le caractère tendu des relations entre les deux pays.

En 1975, lors du voyage en Algérie de Valéry Giscard d'Estaing, sévissait une crise pétrolière internationale. Ce déplacement officiel, le premier d'un président de la République se rendant en Algérie après son indépendance, n'eut pas d'effets positifs attendus de la France, notamment sur la crise pétrolière, au détriment de sa relation avec l'Algérie. Après lui, François Mitterrand se rendit en 1981 à Alger, où il fit l'annonce du souhait que les deux pays arrivent à « surmonter et dépasser les déchirements du passé », à laquelle il donna suite en signant avec l'Algérie un accord sur le gaz, très avantageux pour elle, qui prévoyait aussi une indemnisation de la guerre et la colonisation. Cet accord n'eut cependant pas de conséquences sur les accusations des Algériens dirigées contre la France, comme celles concernant en particulier Maurice Audin, que l'armée française a puni sans jugement de son intelligence coupable avec l'ennemi, en l'exécutant.

Après eux, à l'occasion d'une visite d'État, Jacques Chirac a signé en mars 2003 avec Abdelaziz Bouteflika l'ébauche d'un traité pour un « partenariat d'exception » entre la France et l'Algérie, mais qui n'a jamais été mis en œuvre sous prétexte de l'intervention de la loi française de 2005 reconnaissant le « rôle positif » de la colonisation, et ce, malgré l'abrogation de cette reconnaissance à la suite des réactions qu'elle a provoquées autant dans les rangs de la gauche française que dans ceux des Algériens exigeant les excuses de la France pour son passé colonial.

À leur tour également Nicolas Sarkozy, en 2007, et François Hollande, en 2012, tentèrent de relancer le traité d'amitié franco-algérien en reconnaissant un caractère inégalitaire au système colonial, mais sans succès, dès lors qu'ils n'ont pas cédé à la constante demande de repentir des Algériens.

Dans le même esprit bercé d'illusions que ses prédécesseurs, Emmanuel Macron a fait un récent séjour en Algérie. Pour aboutir à un résultat sur une réconciliation toujours remise en question, le président français et son homologue algérien, Abdelmadjid Tebboune, sont tombés d'accord, à l'issue d'un long entretien tenu à Alger le 25 août 2022, pour reprendre le projet d'un partenariat franco-algérien en s'accordant sur une série de sujets de coopération. Ce partenariat, renouvelé par une déclaration commune signée le 27 août, doit porter sur plusieurs décisions concernant principalement :

- la création d'un **Haut Conseil de coopération** chargé de fixer « *les grandes orientations sur les principaux axes de coopération* » qui se réunira tous les deux ans alternativement à Paris et Alger ;
- la mise en place d'une **commission mixte d'historiens français et algériens** « *ayant vocation à aborder toutes les questions, y compris l'ouverture et la restitution des archives, des biens et des restes mortuaires des résistants algériens, ainsi que celles des essais nucléaires et des disparus, dans le respect des mémoires* » ;
- l'ouverture, en France comme en Algérie, de **lieux de création, de dialogues et d'échanges** destinés aux chercheurs, aux artistes et aussi aux jeunes, en vue de mener des projets en commun, notamment en matière cinématographique ;
- la sauvegarde des **cimetières français** pour lesquels « *le travail sera renforcé sur l'entretien des cimetières européens ainsi que sur la valorisation de leur patrimoine*

*funéraire exceptionnel* » ;

- ainsi que de nouveaux objets de coopération concernant :

- a) la transition énergétique, dans le domaine du gaz et de l'hydrogène où un programme de recherche doit être lancé concernant la récupération et le traitement du gaz par le torchage consistant à brûler par torchères les rejets de gaz en surface ;
- b) la formation universitaire, particulièrement en matière d'économie numérique, de transition énergétique et de codage informatique ;
- c) la recherche scientifique, par le développement des échanges de chercheurs entre les instituts Pasteur de France et d'Algérie, via un laboratoire de recherche commun ;
- d) les fouilles archéologiques, à Tipaza notamment, ainsi que la formation des archéologues.

Dans ce vaste programme, la création d'une commission de cinq à six historiens désignés par chaque pays, auxquels seront ouvertes les archives allant du début de la colonisation aux accords d'Évian, n'est pas appropriée au but recherché. Les travaux d'une telle commission, même à les supposer objectifs, ne pourront qu'aboutir à mettre en parallèle la multitude des crimes perpétrés par le FLN, tant contre les Français que dans ses règlements de comptes fratricides, avec les exactions et même certains crimes provoqués, comme celui de Maurice Audin, dont l'armée française en accord avec les responsables politiques de l'époque a pu se rendre coupable. Il est donc illusoire de penser que l'ensemble des atrocités reconnues par cette commission mixte permettrait d'aller dans le sens de la réconciliation recherchée alors qu'en remplissant le musée des horreurs de l'histoire coloniale on ne pourra qu'entretenir le constant conflit mémoriel<sup>1</sup>.

De même, dans un esprit de réconciliation mal vécu, Emmanuel Macron est allé se recueillir et déposer une gerbe au mémorial édifié à Alger à la mémoire des martyrs algériens de la guerre, comme l'avait fait avant lui en novembre 2021 Gérard Darmanin, son ministre de l'Intérieur. Pareils gestes à l'égard de ces combattants du djihad ayant trouvé la mort dans leur guerre sainte, après avoir perpétré nombre d'attentats terroristes contre des civils et tendu des centaines d'embuscades aux soldats Français, constituent des offenses pour toutes leurs victimes. Aller s'incliner devant leur mémoire à chaque voyage officiel vient d'être justement dénoncé comme inacceptable, dans une vidéo parue sur les réseaux sociaux, par un avocat spécialiste en droit public, Fabrice di Vizio, bien conscient de la portée de ce comportement honteux. Son geste déplacé n'a pas été retenu, et encore moins apprécié, par un grand nombre d'Algériens qui ont réservé à

notre chef d'État au cours de son passage à Oran, sur l'ancienne place de la cathédrale précisément, un accueil odieux fait de huées et de propos insultants à son égard, que l'on peut visionner sur internet et qui est révélateur de l'hostilité constante entretenue en Algérie à l'égard de la France. Au vu de cet incident déplorable, on peut douter du succès attendu du programme de coopération sur lequel les deux présidents sont tombés d'accord.

D'autre part, l'objet de cette visite présidentielle au-delà de la sempiternelle question des mémoires était de traiter avec l'Algérie des enjeux stratégiques comme l'immigration et l'énergie, en particulier du gaz algérien nécessaire à la France et de sa distribution dans les pays européens. Si la discussion entre les deux présidents, portant sur ces sujets, avait pu aboutir à un résultat satisfaisant pour les deux parties, il aurait été mentionné dans la déclaration officielle.

De plus, parmi les sujets de nature à rendre plus incertaine encore la coopération franco-algérienne, il en est un, apparemment passé sous silence, dont l'écrivain Kamel Daoud a notamment fait état dans le magazine *Le Point* du 1<sup>er</sup> septembre : c'est la décision prise au mois de juin dernier par les responsables algériens qui a été de bannir la langue française de l'enseignement public, au profit de l'anglais. Cette décision unilatérale, pourtant contraire à la volonté de coopération affirmée par la rencontre d'Alger, n'a pas dissuadé Emmanuel Macron de renoncer à son voyage dont le bénéfice pour la France est bien douteux.

L'avenir de la relation franco-algérienne reste donc incertain...

<sup>1</sup> J-M Rouart, Chronique au *Figaro* du lundi 29 août 2022

# Commandez L'agenda 2023 Algérie française

## Bon de commande à renvoyer à :

"**Réalités du Morvan**", 1090 route de l'Haut - Fr 58800 - MAGNY-LORMES  
Tél. : 03 86 22 69 01, e-mail : [realitesdumorvan@wanadoo.fr](mailto:realitesdumorvan@wanadoo.fr)

Je commande : ..... agenda(s) au prix de 19.00 € (l'un) plus les frais de port, pour un montant total (**agendas + frais de port**) de : ..... Euros.

Frais de port pour 1 ou 2 agendas : **5.50 €**, 3 ou 4 agendas : **7.50 €**, 5 agendas et plus : **9.50 €**.  
Tarifs valables pour la France métropolitaine

Que je règle par chèque ci-joint à l'ordre de "**Réalités du Morvan**"

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code-Postal : ..... Ville : .....

Tél. : ..... e-mail : ..... E

**A commander**  
**au prix de 19.00 €**  
**(plus les frais de port)**  
livraison : novembre 2022

Format 16X24 cm, en couleur.  
Nombreuses photos sur : l'Oranie,  
l'Algérois et le Constantinois.

